AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20250918-2025\_09\_091-DE en date du 26/09/2025 ; REFERENCE ACTE : 2025\_09\_091

## <u>DEPARTEMENT DE LA SARTHE</u> Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2025

Nombre de Conseillers : - En exercice : 45 - Présents : 35 - Procurations : 6 Rappel des dates : Convocation Générale : 11/09/2025 - Affichage : 11/09/2025

Le dix-huit septembre deux mille vingt cinq, à dix-huit heures trente , le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la Salle polyvalente de Montfort Le Gesnois sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

## Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excus
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	X		
BOULOIRE	DELOUBES Anne-Marie		Pouvoir donné à Jocelyne ASSE-ROTTIER - 18.09.25	
	ASSE-ROTTIER Jocelyne	Х		
	DOUYERE Olivier	Х		
CONNERRÉ	MONGELLA Arnaud	X		
	FROGER André	Х		
	CHARPENTIER Dominique	Х		
	GUILMAIN Nathalie		Pouvoir donné à Arnaud MONGELLA - 16.09.25	
COUDRECIEUX	FOULON Tony	х		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	х		
	PLANCHON Anne-France	х		
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	X		
	GODEFROY Vincent	X		
MAISONCELLES	DROUET Dominique			Х
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	Х		
	MACÉ Mélanie	x		
	FOUQUET Stéphane	Х		
	PLAIS Mickaël			х
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine		Pouvoir donné à Anthony TRIFAUT - 18.09.25	
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck	Х		
	DE GALARD Gilles	х		
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	х		
	LEVASSEUR Christelle	х		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	SURUT Jackie	х		
	GADEMER Catherine	х		
	CHRISTIANY Damien	х		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAIGNES	FROGER Michel	х		
	BUNEL Pierrette	Х		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LEMEUNIER Isabelle	х		
	LATIMIER Martial	x		
	MIGNOT Claude			х
	COURTABESSIS Alain		Pourvoir donné à Martial LATIMIER - 16.09.25	
	PENNETIER Stéphane			Х
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	х		
	TERTRE Charly	х		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	х		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie		Pouvoir donné à Jean-Claude LECOMTE - 18.09.25	
	LECOMTE Jean-Claude	х		
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel	x		
	MATHÉ Céline		Pouvoir donné à Jean-Michel ROYER - 17.09.25	
TRESSON	BUIN Chantal	x		
VAL DE LA HUNE	PINTO Christophe	x		
	BARRAIS Vincent	х		
	LAUDE Jean-Yves	x		

Madame Claudia DUGAST est élue secrétaire de séance.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20250918-2025\_09\_091-DE en date du 26/09/2025 ; REFERENCE ACTE : 2025 09 091

## Objet: Schéma Départemental SMGV

#### Délibération n°2025-09-091

Le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de la Sarthe a été mis en révision par arrêté du 13 décembre 2024.

À cet effet, sept groupes de travail spécifiques (accueil-habitat, urbanisme, scolarisation, social, santé, insertion et sécurité) ont été constitués pour dresser le bilan de la mise en œuvre de l'actuel schéma, évaluer les besoins, proposer de nouvelles orientations puis un projet de schéma révisé. Des enquêtes et des réunions territoriales ont également été organisées dans ce cadre.

Ce projet a été présenté le 8 septembre à la commission consultative départementale des gens du voyage pour avis. Conformément aux dispositions de la loi N°2000-614 du 15 juillet 2000 modifiée relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, il est également soumis à l'avis de l'organe délibérant des communes et EPCI concernés.

#### Le Conseil communautaire,

Vu le Schéma Départemental présenté par le Président de la Communauté de communes,

#### Après en avoir délibéré,

 ÉMET un avis favorable à la révision du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage de la Sarthe.

### Adopté.

3 Abstentions: A. TRIFAUT, M. MACÉ, S. FOUQUET.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire,

Fait à Montfort-le-Gesnois, le 19 Septembre 2025,

Le Président, André Pigné



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'île Gloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.